

Rome, le 12 novembre 2014

Note n° WTGR0048

Son Excellence David M. Satterfield
Directeur général
Force multinationale et d'Observateurs (FMO)
Rome

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me reporter à la note de la Force multinationale et d'Observateurs (FMO) datée du 26 novembre 2013, faisant état des amendements proposés à l'*Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et la Force multinationale et d'Observateurs constituant un Accord sur la participation du Canada à la Force multinationale et d'Observateurs du Sinaï* (l'« Accord sur la participation »), fait à Rome le 28 juin 1985 et amendé le 18 mars 1986 et le 14 mars 1990, et qui demeure toujours en vigueur.

Le Gouvernement du Canada désire proposer les amendements suivants au texte des Conditions de participation énoncées à l'annexe de l'Accord sur la participation :

ANNEXE

Les Parties I, II, III et IV des Conditions de participation énoncées dans l'Accord sur la participation, tel qu'il a été amendé, restent pleinement en vigueur sous réserve des modifications spécifiées ci-dessous (les modifications sont indiquées en **gras**).

.../2